



REPUBLIQUE DU BENIN



CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Autorité contractante: Agence Territoriale de Développement Agricole Borgou Sud-Donga-Collines (ATDA-BDC)

Recrutement de quatre (04) consultants pour la réalisation de l'état des lieux des opérations apicoles (...), pour l'élaboration et la validation des situations de références des itinéraires techniques et des pratiques appliquées aux principales productions, pour la réalisation d'une étude au niveau des arrondissements de Bassila et de Pénessoulou et pour la conception en français et traduction en 3 langues locales de dépliants et d'affiches (lot 1 à 4)

Source de financement: Fonds d'Adaptation/FNEC

Gestion : 2026



Bah Chabi Yacoubaou
BAH CHABI YACOUBOU

CCMP-ATDA-BDC
RETRAIT BON A LANCER

af 04/05/2026

Mai 2026

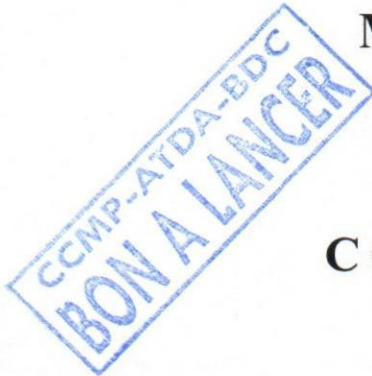


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 B P 151 Parakou - Bénin
Tél. + 2 2 9 2 3 6 1 2 0 9 1
Email : atda.pole4@gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole

BORGOU SUD - DONGA - COLLINES (ATDA BDC)



MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PRESELECTION DE CONSULTANTS INDIVIDUELS

Émis le : 07/05/2026

Pour les prestations de : Recrutement de quatre (04) consultants pour la réalisation de l'état des lieux des opérations apicoles (...), pour l'élaboration et la validation des situations de références des itinéraires techniques et des pratiques appliquées aux principales productions, pour la réalisation d'une étude au niveau des arrondissements de Bassila et de Pénessoulou et pour la conception en français et traduction en 3 langues locales de dépliants et d'affiches (lot 1 à 4)

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DRCA_115453

Source de financement : *Fonds d'Adaptation/FNEC*

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : PRRCC

Mai 2026

Table des matières

I.	AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)	4
II.	MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET	13

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER



I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Projet de Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou au Centre du Bénin (PRRCC)

Objet ou nature de la prestation: Recrutement de quatre (04) consultants pour la réalisation de l'état des lieux des opérations apicoles (...), pour l'élaboration et la validation des situations de références des itinéraires techniques et des pratiques appliquées aux principales productions, pour la réalisation d'une étude au niveau des arrondissements de Bassila et de Pénessoulou et pour la conception en français et traduction en 3 langues locales de dépliants et d'affiches (lot 1 à 4)

Référence du marché : PI_DRCA_115453

Avis N° ~~002~~/26/MAEP/DG_ATDA-BDC/CCMP/PRMP/S-PRMP du... 07/05/2026

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics version 1 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Borgou Sud-Donga-Collines (ATDA-BDC) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 17 février 2026.
2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Borgou Sud-Donga-Collines (ATDA-BDC) a obtenu dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC), des ressources du Fonds d'Adaptation (FA) afin de financer le « Projet de Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou au Centre du Bénin PRRCC », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le « Recrutement de quatre (04) consultants pour la réalisation de l'état des lieux des opérations apicoles (...), pour l'élaboration et la validation des situations de références des itinéraires techniques et des pratiques appliquées aux principales productions, pour la réalisation d'une étude au niveau des arrondissements de Bassila et de Pénessoulou et pour la conception en français et traduction en 3 langues locales de dépliants et d'affiches (lot 1 à 4) ».
3. Les prestations comprennent la réalisation de l'état des lieux des opérations apicoles dans les villages limitrophes des forêts classées de Bassila et Pénessoulou suivi de l'élaboration des modules de formation et la formations des formateurs communautaires et des apiculteurs locaux, l'élaboration et la validation des

situations de références des ITK et des pratiques appliquées aux principales productions, l'étude pour l'identification et la validation des besoins de formation du personnel communal et ceux des ONG partenaires de la mairie de Bassila dans les domaines de la protection des ressources naturelles et de l'ACC la conception en français et traduction en 3 langues locales de dépliants et d'affiches Les prestations sont en quatre (04) lots répartis comme suit :



- Lot N° 1 : « Recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'état des lieux des opérations apicoles dans les villages limitrophes des forêts classées de Bassila et Pénessoulou suivi de l'élaboration des modules de formation et la formations de dix (10) formateurs communautaires et de 40 apiculteurs locaux dans 5 unités d'apiculture de chacun de ces arrondissements » ;
- Lot N° 2 : « Recrutement d'un consultant pour l'élaboration et la validation des situations de références des itinéraires techniques et des pratiques appliquées aux principales productions suivi d'un atelier de formation sur les techniques de conservation des eaux, des sols et de restauration des terres pour 10 formateurs communautaires de chacun des arrondissements de Bassila et Pénessoulou » ;
- Lot N° 3 : « Recrutement d'un prestataire pour la réalisation d'une étude pour l'identification et la validation des besoins de formation du personnel communal et ceux des ONG partenaires de la mairie de Bassila dans les domaines de la protection des ressources naturelles et de l'ACC des arrondissements de Bassila et Pénessoulou »
- Lot N° 4 : « Recrutement d'un prestataire pour la conception en français et traduction en 3 langues locales de dépliants et d'affiches »

Chaque lot est indivisible. Les candidats peuvent soumissionner pour tous les lots. Ils peuvent être également présélectionnés sur plusieurs lots s'ils remplissent les critères du lot, mais aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un lot.

4. Le délai de réalisation de la mission est de :

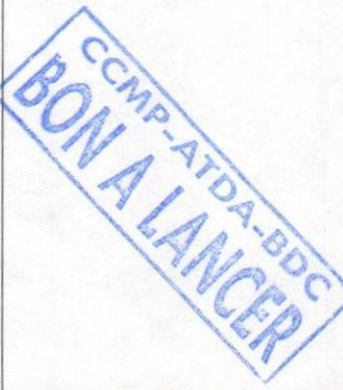
- Lot N° 1 : « 125 jours-hommes répartis sur sept (07) mois » ;
- Lot N° 2 : « 32 jours-hommes répartis sur deux mois » ;
- Lot N° 3 : « 22 jours répartis sur un mois »
- Lot N° 4 : « 22 jours répartis sur un mois »

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs). Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste. La présélection sera faite par lot
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.
7. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2ème sera invité à son tour à la négociation et ainsi de suite.

L'autorité contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.


8. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Pour le lot N° 1

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BAC+5 en Agronomie, apiculture ou écologie appliquée ou équivalent obtenu il y a plus de 10 ans = 25 points ▪ BAC+5 en Agronomie, apiculture ou écologie appliquée ou équivalent obtenu il y a entre 5 ans et 10 ans = 15 points. ▪ BAC+5 en Agronomie ou apiculture ou écologie appliquée ou équivalent obtenu entre trois et cinq ans= 10 points ▪ Autres = 0 point 	Diplôme (copie légalisée) 
2. Nombre d'années d'expériences	[30]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences en Développement 	Attestations/certificats de travail ou preuves

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
générales à partir de 2020.		apicole ou dans la production et la distribution de matériels apicoles modernes et performants = 30 points à raison de 10 points par expérience générale	d'expériences [Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission à partir de 2020.	[45]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Une expérience sur les techniques d'installations de matériels et équipements apicoles= 15 points ; ▪ Deux expériences spécifiques de formation en apiculture au profit des apiculteurs professionnels et leurs organisations = 30 points à raison de 15 points par expérience 	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

Pour le lot N° 2

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BAC+5 en Agronomie ou environnement ou tout autre diplôme équivalent obtenu il y a plus de 10 ans = 25 points ▪ BAC+5 en Agronomie ou environnement ou tout autre diplôme équivalent obtenu il y a entre 5 ans et 10 ans = 15 points. ▪ BAC+5 en Agronomie ou environnement ou tout autre diplôme équivalent obtenu entre trois et cinq ans= 10 points ▪ Autres = 0 point 	Diplôme (copie légalisée) 
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales dans la promotion des filières agricoles ou de valorisation des ressources 	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [Copies légalisées des attestations de travail ou preuves

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		naturelles = 30 points à raison de 10 points par expérience générale	<i>d'expériences correspondantes]</i>
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission à partir de 2020.	[45]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Trois expériences spécifiques en matière de conception et de diagnostic en lien avec l'approche filière et CVA. = 15 points ; ▪ Une expérience spécifique de conception et d'élaboration de modules de formation en lien avec l'approche filière. = 15 points ; ▪ Deux expériences spécifiques de conception et d'élaboration de modules de formation en lien avec l'approche filière et la protection de l'environnement. = 15 points à raison de 7,5 points par expérience. 	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		




Pour le lot N° 3

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BAC+5 en Agronomie ou planification et développement local ou autre diplôme équivalent obtenu il y a plus de 10 ans = 25 points ; ▪ BAC+5 en Agronomie ou planification et développement local ou autre diplôme équivalent obtenu il y a entre 5 ans et 10 = 15 points. ▪ BAC+5 en Agronomie ou planification et développement local ou 	Diplôme (copie légalisée)

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		<p>autre diplôme équivalent obtenu entre trois et cinq ans= 10 points</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Autres = 0 point 	
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales en lien avec la gestion des ressources naturelles et/ou à l'ACC = 30 points à raison de 10 points par expérience générale 	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission à partir de 2020.	[45]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Trois expériences spécifiques dans les missions en lien avec la réalisation de diagnostics participatifs des besoins de formation ou de consultations similaires = 45 points à raison de 15 points par expérience spécifique ; 	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

Pour le lot N° 4

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BAC+5 en agronomie ou changement climatique ou tout diplôme équivalent obtenu il y a plus de 10 ans = 25 points ▪ BAC+5 en en agronomie ou changement climatique ou tout diplôme équivalent obtenu il y a entre 5 ans et 10 ans = 15 points ; ▪ BAC+5 en en agronomie ou changement climatique ou tout diplôme équivalent obtenu entre trois et cinq ans = 10 points ; ▪ Autres = 0 point 	<p>Diplôme (copie légalisée)</p> 

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales en lien avec la gestion des CVA des filières maïs, soja, manioc, anacarde et/ou cultures maraichères = 30 points à raison de 10 points par expérience générale 	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission à partir de 2020.	[45]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Trois expériences spécifiques d'accompagnement des acteurs des filières sur les mesures d'adaptation aux changements climatique = 45 points à raison de 15 points par expérience spécifique ; 	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt

9. La note minimale requise pour être présélectionné est de **soixante-dix (70) points**.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne responsable des marchés publics de l'ATDA-BDC**; E-mail : prmpatda4@gmail.com et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-BDC** de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heures locales (GMT+1) tous les jours ouvrables à compter ... **07/05/2026**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts, suivant le modèle joint, dûment signée par le candidat et préciser, le lot pour lequel ce dernier candidate. Le non-respect de ces modalités est éliminatoire.

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 07/05/2026 Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Borgou Sud-Donga-Collines (ATDA-BDC), Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-BDC Tél : 01 23 61 20 61 / 01 66 43 99 45 ; E-mail : secretariatprmpatdabdc@gmail.com. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste ou DHL. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF accessible en **fichier unique**, à l'adresse ci-après : Agence Territoriale de Développement Agricole Borgou Sud-Donga-Collines (ATDA-BDC) Tél : 01 23 61 20 61 / 01 66 43 99 45 ; Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des marchés Publics ; au plus tard le 22/05/2026 à 10h00 heure locale (GMT+1).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. De même, une offre incomplète ou partielle, quel qu'en soit le format de présentation, une offre sur clé USB qui ne s'ouvre pas, est éliminatoire ».

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Petite salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA-BDC sise au 1er étage de l'immeuble annexe de la Direction Générale de l'ATDA-BDC à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61/ 66 43 99 45, le 22/05/2026 à 10 heures 30 minutes.**

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

13. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet et portant la mention « Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DRCA_115453 du, Lot A n'ouvrir qu'en séance ».
14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les trois (03) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.


La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Parakou le 07/05/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics




Soihabirou BARIZI

II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[Lieu et date]



A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante]*

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de sélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) le diplôme (copie légalisée) ;
- 3) les preuves des expériences du consultant [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) ou des attestations/certificats de travail] ;
- 4) etc.

Veillez agréer, Monsieur le *[indiquer le Nom du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)